

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre à quatorze heures, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Hôtel d'Orléans à Albi, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

13 septembre 2022

Date d'affichage :

13 septembre 2022

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 19092022 / 2.4

Nombre de voix délibératives :

42 : Délibération n°1 et n°2.1

44 : Délibérations n° 2.1 à n° 6.7

Membres titulaires présents : 35

Alain ASTIE (pouvoir de Didier GAVALDA), Denis BAYLE, Jacques BIAU (pouvoir de Pierre ESCANDE), Alain BOUISSET, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Michel BUFFEL), Xavier ICHARD, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX (pouvoir de Vincent COLOM), Didier MAHOX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER (pouvoir de Franck MONNERET), Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 2

Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL), Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET).

Membres suppléants présents : 2

Jean-Louis ROUSSEL (représente Christian CAYRE), Martine HOUDET (représente Elian COMENT).

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 7

Michel BUFFEL (pouvoir à Frédéric ICHARD), Vincent COLOM (pouvoir à Nicolas LEROUX), Didier GAVALDA (pouvoir à Alain ASTIE), Pierre ESCANDE (pouvoir à Jacques BIAU), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOX), Franck MONNERET (pouvoir de Daniel MAYNADIER).

Membres titulaires excusés : 16

Jean-Paul ALRAN, Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Jean-Paul RAYSSAC, Jacques SALVETAT, Mickaël VIATGE.

Objet : Remplacement d'un membre de la Commission paritaire Transition énergétique

Monsieur le Président expose que conformément à l'article L2224-37-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une Commission paritaire Transition Énergétique a été créée entre le syndicat exerçant la compétence d'autorité organisatrice du service public d'électricité (AODE) et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat.

Il rappelle que son objectif est de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.

Cette commission est présidée par le Président du syndicat ou son représentant, elle se réunit au moins une fois par an et elle est composée de 32 membres, à raison d'un membre par communauté de communes et par communauté d'agglomération et d'un nombre paritaire de membres issus du comité syndical.

Monsieur le Président expose que parmi les 16 membres désignés par délibération le 1er octobre 2020 (n° 01102020 / 10.1), 1 siège est désormais vacant suite aux mouvements ayant eu lieu au sein du Comité syndical en début de mandat (démissions et décès).

Il précise que compte tenu des dispositions énumérées ci-dessus, il y a lieu de désigner 1 nouveau membre pour siéger à la Commission paritaire Transition énergétique.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil syndical :

- **Désigne Jean-Marc FEDOU** pour siéger au sein de la Commission paritaire Transition Energétique
- **Prend acte** de la nouvelle liste des élus du Comité syndical du SDET qui siègeront à la Commission paritaire Transition énergétique.

MEMBRES COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE TRANSITION ENERGETIQUE
Alain ASTIE
Frédéric ICHARD
Jean-Claude VERNIER
Jérôme CORSO
Didier VALAX
Alain OURLIAC
Emile GOZE
Nicolas LEROUX
Gaëtan GÖBBELS
François COLLADO
Bernard BARRIER
Jean-Luc ESPITALIER
Jacques BIAU
Jean-Charles BALARDY
Jean-Pierre GOS
Jean-Marc FEDOU

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 19 septembre 2022

**Le Président,
M. Alain ASTIE**

